

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 6 juillet 2023
Saint-Aubin - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Alain DIEBOLT

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 29 juin 2023
Date de publication : 13 juillet 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
MICHAUD Dominique	CHEVAUX Bruno	RIOTTE Christine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
LEFEVRE Jean-Philippe	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DEMORTIER-BLANC Catherine	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	GERMOND Daniel	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	GOMET Nicolas	GINET Gérard
LEPETZ Joëlle	HERRMANN Nadine	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	
THEVENIN Hélène	PRAT Hervé	
TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

Conseillers absents ayant donné procuration

MONNERET Christophe donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel
GAGNOUX Jean-Baptiste donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
PECHINOT Jacques donne procuration à MANGIN Isabelle
MATHIOT Agnès donne procuration à GINDRE Denis
ANTOINE Patricia donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire
BERTHAUD Mathieu donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
DELAINE Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GRUET Justine donne procuration à DRAY Frédérique
HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine
MBITEL Mohamed donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine
MIRAT Maryline donne procuration à CUINET Jean-Pierre
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à JEANNET Nathalie
ROCHE Paul donne procuration à GIROD Isabelle
RIGAUD Fabien donne procuration à CALLEGHER Aline

Conseillers absents non suppléés et non représentés

BONIN Jean-Luc	SAGET Emmanuel
PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyriel
MATHEZ Christian	

Objet : Modification des tarifs d'abonnement aux médiathèques du Grand Dole à la rentrée de septembre 2023

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Par délibération n° GD142/22 du 22 décembre 2022, le Conseil Communautaire a validé les tarifs relatifs aux médiathèques. Ainsi, à ce jour, il existe plusieurs tarifs d'inscription pour les personnes qui souhaitent bénéficier du prêt de documents et des services rattachés aux médiathèques du Grand Dole (Hôtel-Dieu, Tavaux, Albert Camus, Raymond Lefèvre à Champvans, Foucherans, Mauricette Rafin au Poiset et Authume) :

- La gratuité pour les enfants/jeunes jusqu'à 18 ans ou possédant la Carte avantages jeunes. Pour les établissements telles que les écoles, les crèches, l'abonnement leur donne automatiquement accès aux services de l'ensemble du réseau quelle que soit la médiathèque où ils s'inscrivent.
- La gratuité pour toute personne qui s'inscrit sur un seul site. L'abonnement leur permet d'emprunter ou de réserver des documents uniquement sur leur site d'adhésion.
- 10 € pour les personnes de plus de 18 ans qui souhaitent prendre un abonnement réseau. Ces personnes peuvent emprunter des ouvrages où ils le souhaitent et peuvent bénéficier d'une navette documentaire en cas de réservation.
- 10 € pour les personnes bénéficiant du portage de livres à domicile.

Cette tarification permet aux usagers d'avoir accès au service gratuitement sur un seul et même site alors que l'abonnement payant permet d'emprunter sur les 7 médiathèques du réseau. En 2022, 92% des 6 048 abonnés bénéficient de la gratuité. Les recettes pour les abonnements payants "réseau" en 2022 se sont élevées à 5 040 €. Il est donc constaté que les usagers privilégient la gratuité au détriment d'une offre plus étendue du service.

Dans la logique de schéma de développement de la lecture publique sur le territoire du Grand Dole, le passage à un abonnement unique pour l'ensemble de la population permettrait d'afficher une plus grande lisibilité sur les conditions d'accès aux services des médiathèques. L'abandon d'une tarification à l'abonnement réseau permettra de favoriser l'égalité d'accès à la lecture publique sur les 47 communes. Les usagers des communes rurales auront ainsi accès, dans les mêmes conditions que les Dolois, aux différents établissements de Dole (Hôtel-Dieu, Albert Camus et Mauricette Rafin).

Cette organisation permettra de supprimer la régie des recettes, simplifiant ainsi la gestion de l'ensemble des sites du réseau.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** un abonnement unique et gratuit au réseau des médiathèques-bibliothèques du Grand Dole tels que présentés ci-dessus, à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 14 PROCURATION(S)	

*Fait à Saint-Aubin, le 6 juillet 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles/Médiathèques



Jean-Pascal FICHERE.